

Session d'admission

Une sélection permet l'entrée à l'ESICIN. Cette sélection est constituée d'une épreuve écrite et graphique (matin) et d'un entretien (après-midi).

CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour l'entrée en année préparatoire ou en première année de BTS, le niveau d'études requis est le baccalauréat ou équivalent. (A défaut, un certificat de scolarité de terminale est demandé.)

Pour une entrée sur équivalence, le candidat devra soumettre son titre pour accord préalable à la direction de l'école. Seront pris en compte le niveau d'études et le parcours professionnel.

EPREUVES :

Le candidat se verra proposer :

- une analyse de documents sur lesquels il devra rédiger un commentaire,
- un travail graphique à réaliser,
- un questionnaire de culture générale à remplir.

L'évaluation prend en compte la capacité du candidat à analyser, argumenter, rédiger, présenter et faire valoir son niveau de culture générale. Les réalisations plastiques et graphiques seront appréciées sur leur cohérence et pertinence plutôt que sur un savoir faire spécialisé.

Les productions des candidats élaborées pendant les épreuves ne seront pas restituées.

***ATTENTION :** Le candidat devra se munir de son matériel personnel nécessaire à l'élaboration d'un travail graphique et plastique. (Sont exclues les techniques de séchage lent et peintures en bombe. Les supports seront fournis.)*

ENTRETIEN :

Devant un jury composé d'enseignants et de professionnels intervenant à l'ESICIN, le candidat commentera oralement sa production du matin. Il présentera un dossier de travaux personnels dont le choix est laissé à sa libre appréciation pour traduire à la fois sa capacité de créativité, sa motivation, son niveau de réflexion et de savoir-faire.

Le jury a l'entière liberté des questions posées et des thèmes abordés.

ADMISSION :

A l'issue des épreuves et de l'entretien, le candidat sera admis ou refusé ou placé sur liste d'attente. Le candidat sera informé de cette décision par courrier au plus tard la semaine suivante.